

## Sexualité à tous les étages

Tandis que le mouvement #Metoo et ses salutaires dénonciations des agressions sexuelles et sexistes à l'égard des femmes ne cesse de se répandre, d'autres événements de la même nature sont révélés jour après jour. C'est le cas dans le milieu de la TV et du cinéma, au sein de l'Église et de l'armée, en milieu scolaire. Entre le viol comme arme de guerre et le viol intra-conjugal, entre la promotion-canapé et les corps monnayés sont concernés des femmes et aussi des hommes, des éphebes et des séminaristes, des émigré(e)s jeunes et moins jeunes, des thésard(e)s, des élèves à tous les niveaux de l'enseignement. Le

droit de cuissage (*cullage*, en vieux français) continue d'être en vigueur. Si un chiffre sérieux ne peut être établi, les faits existent, fort nombreux au demeurant.

Chiffre impossible, en effet. Pour des raisons idéologiques (résistances et réticences à reconnaître ce genre d'événements). Pour des raisons techniques et juridiques (absence d'une coordination nationale et internationale, notamment). Pour des raisons multiples, les victimes ne sont pas toujours pressées et/ou en capacité subjective de se signaler. Et aussi parce que, le plus souvent, ces événements prêtent à des interprétations, voire à des versions tout à fait divergentes, tout en étant l'occasion de maintes outrances et surenchères.

Caractéristiques complexes, pas toutes de la même teneur ni orientées dans le même sens. Quelques remarques partielles peuvent toutefois être avancées. Celles-ci ne prétendent pas éclaircir définitivement le phénomène, mais pourraient contribuer à le démêler. Car il importe de dépasser les réactions plus ou moins viscérales, l'horreur des actes, de gagner quelque peu en lucidité.

**Une dimension incontournable.** Indiquons, au risque de rappeler quelques lapalissades qui ne le sont pas forcément, que la sexualité est une dimension incontournable des vivants. Tout le travail de la civilisation, explique Freud, est de tenter de la gérer en lui imposant des sublimations et des répressions plus ou moins féroces en même temps que des pratiques sociales et des cadres institutionnels qui en organisent l'expression pas toujours excessivement bridée. Entre ces deux tendances [Éros et Thanatos], l'équilibre, obligatoirement inégalitaire, n'en est pas un. Autant dire que les sorties de piste, effectives ou virtuelles, effectuées ou imaginées, sont constantes chez tout un chacun.

**Une affaire subjective accomplie en société.** Ce n'est jamais la sexualité qu'on peut interdire ou favoriser, la force vitale qu'elle représente, la jouissance qu'elle promet, les frustrations qu'elle déclenche, mais certaines de ses manifestations individuelles et collectives : **ses modalités socio-historiques de mise en œuvre.** Rien d'étonnant alors à ce qu'il y ait de la sexualité à tous les étages. Condamnable, inadmissible dans maintes occasions, sans aucun doute ! Il n'en reste pas moins que si, en la matière, l'expérience de chacun-e reste singulière, cette expérience s'accomplit ou est au contraire réprimée exclusivement en société, au beau milieu de conventions et de permissions sociales. Impossible



d'aborder la question de la sexualité, impossible de la pratiquer sans la prégnance de paradigmes moraux et religieux, de positionnements éthiques, de référentiels conscients et inconscients d'appartenance sociale, d'orientations idéologiques déterminées. Il n'est même pas nécessaire que ces paramètres soient explicites, nommés comme tels. Car ils œuvrent au cœur de l'acte commis, dans ce que celui-ci questionne ou corrobore, dans les rationalisations, consécutions et sanctions qui l'accompagnent.

**Une affaire complexe, surdéterminée.** Une (non) lapalissade encore : les questions de sexualité sont complexes en raison de l'univers idéologique et politique où elles se posent et qui les traverse de part en part. Univers qui n'est pas un contexte extérieur mais rien de moins que la matière même que les affaires sexuelles ébranlent ou confirment. Y prend place le sentiment de culpabilité victimaire, l'indifférence à la transgression, la jouissance que l'acte occasionne. Et aussi la honte de la victime, son incompréhension, son sentiment d'injustice, sa souffrance, parfois le ressenti d'une punition méritée.

Avons-nous tout expliqué ? **Certainement pas ! Aucunement !** Mais nous avons probablement identifié quelques éléments significatifs. Ceux-ci *contribuent*, pas plus, pas moins, à expliquer des événements qui sont loin de se réduire à la seule expérience d'un ou plusieurs sujets, à la remontée de l'instinct primaire à la surface de notre belle civilisation, ni non plus à la domination omniprésente et apparemment indiscutable du masculin sur le féminin.

Ces éléments ne justifient aucune résignation face à l'ordre des choses. Accentuer les causalités sociales c'est dire qu'aucune fatalité n'est aux commandes : loin de tomber du ciel, ces causalités forgées au cours de l'histoire peuvent donc être historiquement défaits. Il devient ainsi possible de poser des questions davantage fondées, qui ouvrent des perspectives et donc des réponses aussi constructives et créatives que possible. Pour tenter d'y voir un peu plus clair, il y a bien un en-deçà et un au-delà de nos ressentis et de nos émotions : nos explications, nos arguments, nos débats. Plus sans doute que partout ailleurs, les sous-entendus représentent des dangers mortels. L'enjeu n'est pas d'exclure toute sensibilité mais de ne pas la prendre à la lettre. Parce que l'affaire est complexe, il faut des raisonnements à la hauteur. Le débat est ouvert, chère lectrice, cher lecteur.

**Saül Karsz** - TEXTE REPRODUIT DANS LE BLOG DE L'AUTEUR SUR MÉDIAPART

### **Le travailleur social, un sujet supposé pouvoir ?**

Introduit par Lacan, notamment dans les séminaires "*Les formations de l'inconscient*" et "*le désir et son interprétation*"<sup>1</sup>, la notion de **sujet supposé savoir** est l'un des socles de la relation transférentielle qui va lier un analysant et un analyste. Le premier supposant que le second *sait* ce qu'il en est de ses symptômes, c'est de lui qu'il attend des réponses, des solutions à ses maux, les voies de sa guérison. Le processus de la cure induira un déplacement progressif de sorte que le patient découvre qu'il détient, lui, un savoir (inconscient) sur lui-même.

Dans la relation qui s'établit entre un travailleur social et un usager, un phénomène présentant quelques points communs peut advenir : l'usager prête souvent **un pouvoir** au travailleur social qui, d'après lui, pourrait nettement favoriser l'accès à un logement, à un travail, résorber des difficultés financières, ouvrir des droits, etc... C'est en général l'une des raisons explicites qui occasionne cette rencontre.

Risquons-nous ici à parler d'un **sujet supposé pouvoir**. Précisons d'emblée que **savoir** et **pouvoir** ne sont pas à penser de manière ni symétrique (chacune des deux dimensions recouvre des spécificités propres), ni étanche l'une à l'autre (certains savoirs occasionnent certains pouvoirs, et inversement).

---

<sup>1</sup> LACAN Jacques, *Le séminaire, livre V*, Ed. Seuil, Paris, 1957 ; *Le séminaire, livre VI*, Ed. Seuil, Paris, 1959

Deux composantes au moins peuvent être identifiées dans la **supposition de pouvoir**. L'une recouvre une certaine matérialité, opère de manière palpable, peut être identifiée dans le réel, la seconde est davantage fictionnelle, relève de croyances individuelles et collectives, fantasmées par des sujets, véhiculées par des discours tenus à l'égard de ce qu'est et peut le travail social.

Un travailleur social est en effet supposé détenir des connaissances juridico-administratives, savoir repérer les différents acteurs de son champ d'intervention, s'être formé à une certaine approche clinique, savoir quelque chose de ce qu'est l'addiction ou la vie à la rue, l'adolescence ou la fin de vie, les violences conjugales ou les parcours d'exil... Si son intervention sur les *conditions matérielles d'existence* des sujets-usagers est indirecte (palliative), elle n'est pas nulle<sup>2</sup>. Accéder à un logement social, ouvrir des droits en matière de protection sociale, trouver un stage, un hébergement... peuvent, **parfois**, être grandement facilités par la rencontre avec un travailleur social. Celui-ci est supposé en avoir les compétences, et le mandat. Son pouvoir trouve là **une certaine matérialité**, relative, mais pas inexistante.

Néanmoins, le pouvoir qu'on lui suppose relève également de la fiction, recouvre bien des dimensions projectives, en décalage plus ou moins important avec les effets **réels** que son intervention produit. Pour exemple, le demandeur d'asile qui prête à son travailleur social référent le pouvoir d'influer de manière décisive sur l'obtention du statut de réfugié. Le chercheur de logement social qui pense que le courrier de l'assistante sociale fera accélérer l'aboutissement de sa demande. Le demandeur d'emploi qui imagine que son conseiller en insertion professionnelle va *lui trouver un job*... Autant de scènes archétypales que tous les travailleurs sociaux ou presque ont vécu, dans leurs champs respectifs.

La dimension projective de *la supposition de pouvoir* n'en demeure pas moins un aspect tout à fait important et consistant du travail d'accompagnement, dans ce qui l'entrave mais aussi le favorise. Elle est à prendre en compte, car, on le sait, **les fictions aussi sont agissantes**. Situation parfois désarçonnante que d'être investi d'un pouvoir que l'on n'a pas tout à fait. *Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités* nous dit l'adage, mais il ne précise pas que cela vaut également pour la dimension fictionnelle ou imaginaire des pouvoirs effectifs.

Car si le travailleur social risque fort de s'avérer décevant par la minceur de ses marges d'interventions matérielles, il gagne à procéder à une analyse aussi fine que possible de ce qui est projeté sur lui par l'usager. En découlent les choix stratégiques qu'il va opérer dans son accompagnement. Il peut par exemple cadrer de manière ferme les contours de ses possibilités réelles, décrire aussi précisément que possible les conséquences probables ou potentielles de son intervention.

Ou bien, face à la détresse d'un usager qui a besoin de croire au pouvoir de celui à qui il s'en remet, incarner le temps nécessaire, **un sujet à pouvoirs**. C'est parfois à ce prix que certains sujets peuvent parvenir à (su)porter le poids de leur existence. Ici se loge la dimension centrale de l'intervention sociale, à savoir un travail à dominante idéologique<sup>3</sup>, où il s'agit de prendre en compte la manière singulière dont tout un chacun peut s'arranger et se débrouiller avec la vie qui est la sienne.

**Sébastien Bertho**



<sup>2</sup> Voir KARSZ Saül, *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*, Dunod. Paris, 2004

<sup>3</sup> S Karsz, op. cit

## Agenda 2024 - Manifestations ouvertes à toute personne intéressée

**Lundi 15 avril de 18h30 à 20h00 : Atelier clinique** – quatrième séance 2024, sous la direction de **Saül Karsz** – travail sur des situations présentées par les participants - renseignements : Joël Pouliquen [pratiques.sociales@gmail.com](mailto:pratiques.sociales@gmail.com) (5<sup>ème</sup> séance le lundi 13 mai).



**Mercredi 24 avril de 18h25 à 20h15 : Conversation 35 « L'éducation critique, encore possible ? »** avec Delphine Leroy, Christiane Gilon, Patrice Ville, Christine Campini, chercheurs en Sciences de l'Education, et Saül Karsz, philosophe sociologue.

**Du 18 mai 16h30 au 20 mai 16h00 : séminaire de printemps de Pratiques Sociales** près de Nantes (inscription obligatoire).

**Octobre 2024 : Journées d'Etude et de Formation « Faire autorité aujourd'hui ? »**

*LePasDeCôté* bulletin numérique du **Réseau Pratiques Sociales**. Abonnement gratuit.

*Production de ce numéro* : S. Bertho, M. Carlotti, C. Hourcadet, S. Karsz, J. Pouliquen, B. Riéra

*formes et contenus soumis à vos critiques et propositions, cher-e lecteur-trice.*

**[www.pratiques-sociales.org](http://www.pratiques-sociales.org) / Secrétariat 06 45 90 67 61 – [pratiques.sociales@gmail.com](mailto:pratiques.sociales@gmail.com)**

